



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance et emploi

Question écrite n° 61313

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur le dernier rapport du conseil d'analyse économique. Les membres du conseil d'analyse économique ont présenté des propositions en soulignant les gains que pourraient apporter diverses réformes pour la croissance et l'emploi, mais aussi pour l'équité entre citoyens. Dans cette note ils préconisent notamment d'assouplir ou lever les barrières à l'entrée de professions réglementées. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le projet de loi croissance et activité incluait des mesures visant à réformer et moderniser certains secteurs de l'économie, et notamment certaines professions réglementées et le commerce de détails. Les propositions ont porté notamment sur la modification des tarifs de certaines activités réglementées et sur l'allègement des conditions d'installation de ces professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61313

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6125

Réponse publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6313